

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 64 (1935)
Heft: 3

Rubrik: Quelques caractères de l'École dite nouvelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Phraséologie.

De l'ouvrage cité plus haut :

Observez les flocons dans le ciel ; observez les arbres ; observez les toits, les forêts et exprimez en phrases correctes vos observations personnelles.

Rédaction.

Il neige... Fournir à l'élève un riche vocabulaire.

Récitation.

Il neige, de J. Richepin.

Chant.

Neige, neige ou Blanche neige, tirés de *Kikeriki* (p. 28-29).

Dessin d'illustration.

Mon village, l'école sous la neige ; un passant dans la neige ; pendant la récréation, etc., etc. M. DUCARROZ.

Quelques caractères de l'Ecole dite nouvelle

Les *Etudes* des RR. PP. Jésuites ont publié (5 novembre 1934) un vigoureux article en faveur de l'école libre en France, sous le titre : *Pourquoi l'enseignement libre vivra*, par le R. P. Rimaud. Cet article est divisé en deux parties : 1. Il est utile qu'il y ait un enseignement libre, à côté de celui de l'Etat, parce que les parents peuvent avoir, sur la formation qu'ils désirent donner à leurs enfants, d'autres vues que celles qui prédominent dans l'enseignement d'Etat ; 2. Il est indispensable que les parents catholiques trouvent, à côté de l'enseignement neutre, même bienveillamment neutre, des écoles où leurs enfants recevront une éducation conforme à leurs croyances et aux croyances de leurs familles.

Dans le très solide et suggestif développement de la première partie, un paragraphe est consacré à l'école dite nouvelle. Il se peut, dit l'auteur, que des parents souhaitent que leurs enfants soient instruits selon les procédés de cette école nouvelle. Or, l'école officielle, en France, est fort loin d'éduquer selon les formules de l'école nouvelle. Pourquoi donc n'y aurait-il pas des écoles libres, organisées selon ces formules, à la disposition des parents. A ce propos, l'auteur indique avec netteté et pénétration les principaux caractères de l'école nouvelle. C'est ce qui nous incite à publier ce paragraphe.

« Nos lecteurs ont entendu parler de l'Education nouvelle. Dans plusieurs pays et, à l'intérieur de chaque pays, dans des milieux différents, des hommes qui n'ont ni même religion, ni même philosophie, des éducateurs, des parents, des psychologues se rencontrent, sans s'être cherchés et moins encore entendus au préalable, pour promouvoir une certaine conception de l'éducation et de l'école. Sans prétendre ici en donner une description complète, ni surtout une définition systématique, disons que cette éducation nouvelle présenterait en tout cas les caractères suivants. Elle se préoccuperait davantage de s'appuyer sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent ; elle s'adapterait à l'indivi-

dualité de chacun ; l'instruction y serait subordonnée à l'éducation ; l'enfant y serait plus actif, intellectuellement et moralement, serait moins formé qu'il ne se formerait. Nul ne peut contester que notre école [d'Etat], tant primaire que secondaire, réponde à une autre conception. Et si, de nouveau, nul ne peut contester que l'éducation qui se donne dans nos écoles ne soit ni assez naturelle, ni assez active, ni assez singulière, ou simplement que notre instruction ne soit que médiocrement éducative, nous devons reconnaître aux parents le droit de vouloir une autre éducation et d'autres écoles. »

Si l'école d'Etat, en France, n'est guère disposée à sortir de sa routine, pourquoi la nôtre devrait-elle y rester ? Les caractères de l'éducation nouvelle sont-ils si nouveaux ? Il nous semble que la conception chrétienne de l'éducation et de l'école les postule et demande aux maîtres de les réaliser.

Questions d'enseignement actif

M. l'abbé Dévaud se propose de donner de nouveau, au semestre d'été, une série de leçons sur quelques questions de didactique active. Elles auront lieu, sauf indications contraires, les 16 mai, 6, 13 et 27 juin, 5 juillet, au Lycée, salle 7. Le sujet de chaque leçon sera publié dans le *Bulletin* en temps opportun.

Pour les directeurs de chant

Quelques musiciens du pays vous proposent de la musique religieuse et profane, facile et bon marché. Ces Saluts, motets, chants populaires seront publiés par feuillets dans le genre de ceux édités par M. le chanoine Bovet il y a quelques années et qui rendirent de si grands services. Le lancement des premiers feuillets va se faire dans quelques jours et les intéressés seront à même de juger de la qualité de la reproduction par rapport à la modicité du prix, car un exemplaire de chaque tirage parviendra à tout directeur de chant. Une circulaire accompagnant le premier envoi donnera tous les renseignements concernant le prix et le système de vente. Espérons que cette initiative sera soutenue comme elle le mérite. J. PICCAND.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Fribourg, jeudi 14 février, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

Instruction de M. le Directeur.

Séance récréative : thé, loto.

Pour agrémenter cette réunion, un petit goûter de circonstance sera préparé pour tous les membres.

Nous nous permettons de faire appel à la générosité de nos amies pour notre comptoir de lots afin que nombreuses soient les heureuses gagnantes.

Prière d'envoyer les lots à l'Institut Sainte-Ursule ou à M^{lle} Overney, route de Bertigny, 31.